Informations de base	
1999/2196(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE, art. 168 et 170: constitution des commissions mixtes et délégations interparlementaires **Subject** 8.40.01.06 Commissions, délégations interparlementaires 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	AFCO Affaires constitutionnelles	CARNERO GONZÁLEZ Carlos (PSE)	10/01/2000